



PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS-DE-FRANCE

Samedi 28 Mai 2022 – Artois Expo – Saint-Laurent-Blangy

Présidence : M. Cédric BETTREMIEUX

LISTE DES CLUBS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

DISTRICT DE L' AISNE

500239 U.S. CHAUNY - 500482 R.C. BOHAIN - 500497 U.S. VERVINS - 502592 MARLE S. - 502625 STE A.S. MOY DE L' AISNE - 502632 U.S. SISSONNE - 502633 U.S. ORIGNY THENELLES - 502704 U.S. ANIZY PINON - 502720 A.S. NEUILLY - 502920 AM.S.C. ST MICHEL - 511123 ESP. DE SAINS RICHAUMONT - 511487 U.S. BRUYERES MONTBERAULT - 515194 A.S. BEAUREVOIR - 517130 U.S. SEBONCOURT - 517131 ASPTT LAON - 518831 U.S. ETRÉAUPONT - 519761 S.C. ORIGNY EN THIERACHE - 520801 U.S. AULNOIS SS/LAON - 521201 LA CONCORDE DE BUCY L/PIERREPONT - 522750 ENT.S. SEQUEHART FONSOMME LEVERG - 523877 C.S.OM. ATHIES SS/LAON - 524025 F.F.C. CHERY L/POUILLY - 524422 ENT.S. BUCILLY LANDOUZY EPARCY - 527510 SEPTMONTS O.C. - 527773 FOY.J.EDUC.POP. COINCY - 527916 ST. PORTUGAIS ST QUENTIN - 527975 U.S. BRISSY HAMEGICOURT - 528614 A.S. MARTIGNY - 529221 A. DEPART DES PORTUGAIS SOISSONS - 530301 F.C. LESDINS - 530466 F.C. AMIGNY ROUY - 530470 A.S. ANIMATION PRESLES - 531128 A.S. PERNANT - 531359 F.C. COURMELLES - 531513 A.L.J. NECREUX SINCENY - 531564 A.S. MARLY GOMONT - 533353 A.S. PAVANT - 533707 F.C. BUCY LE LONG - 533916 F.C. VENDEUIL - 535227 F.C. ABBECOURT - 540867 E. ITANCOURT NEUVILLE - 541426 U.S. DES VALLEES - 542530 U.S. DE RIBEMONT MEZIERES F.C. - 542824 LIESE-MARAIS - 544041 C.A. SAINT SIMON - 544177 VAUX ANDIGNY F.C. - 544900 U.S. VADENCOURTOISE - 545711 INTER C.S. DU CRECOIS - 545712 F.C. DE FRIERES FAILLOUEL - 546219 SP.C. FONTAINE NOTRE DAME - 547917 U.S. VALLEE DE L' AILETTE - 548138 F.C. ESSIGNY LE GRAND - 549372 FERTE CHEVRESIS F.C. - 549894 FC 3 CHATEAUX - 551396 B.C.V. FOOTBALL CLUB - 551740 CHAMBRY FOOTBALL CLUB - 553772 A. S. NAUROY - 553773 AVENIR BUCY/SEPTMONTS - 554183 FOOTBALL CLUB FRESNOY FONSOMME - 560194 UNION SPORTIVE DU CHEMIN DES DAMES - 560199 ASSOCIATION SPORTIVE BELLICOURT FOOTBALL - 560214 GOUY - FOOTBALL - CLUB - 560424 SOISSONS INTER FOOTBALL CLUB - 560584 GROUPEMENT ESSIGNY LE GRAND/CLASTRES - 560698 VOYENNE ATHLETIC CLUB - 560984 GROUPEMENT FEMININ BCV LAON - 563644 TERGNIER FOOTBALL CLUB - 563695 ENTENTE CROUY CUFFIES FOOTBALL - 563788 A.S. SERAUCOURT LE GRAND - 580475 A. F. C. HOLNON FAYET - 580525 ETAVES ET BOCQUIAUX F. C. - 580528 HOMBLIERES AMICALE - 581692 F.C. GAUCHY GRUGIES ST QUENTIN - 582191 FC ST-MARTIN ETRÉILLERS - 582510 F. C. CLASTROIS - 590583 F. C. MONCELIEN - 604041 HOSPITALIERS PREMONTRE - 881263 SAINT-JEAN KENNEDY FC

· DISTRICT DE L'ARTOIS

500115 ST. BETHUNOIS - 500133 ST. HENINOIS - 500148 U.S. OUVRIERE BRUAY LABUISSIERE - 500157 U.S.A. LIEVIN - 500182 U.S. NOEUXOISE - 500277 LES CARABINIERS DE BILLY MONTIGN - 500369 R. C. LENS - 500425 U.S. ST POL S/TERNOISE - 500460 S.C. PRO PATRIA WINGLES - 500461 ET.S. BULLY LES MINES - 500469 ET.S. DISTRICT D'ISBERGUES - 500487 U.S. ROUVROY - 500505 AVT G. GRENAY - 500525 A.S. BARLIN - 500864 A.S. STE BARBE OIGNIES - 500871 R.C. SAINS EN GOHELLE - 500877 CLUB SPORTIF AVIONNAIS - 500884 AM.C. NOYELLES GODAULT - 500902 U.S. BIACHOISE - 500914 U.S. RUCH CARVIN - 500929 E.C. MAZINGARBE - 500942 U.S. VIMY - 500950 U.S. IZEL LES EQUERCHIN - 500989 F.C.ESPE. LA BASSEE - 500993 S. PERNES EN ARTOIS - 501007 S.C. FOUQUIEROIS - 501018 ACHICOURT SPORTING CLUB FOOTBALL - 501061 OM. AIRE S/ LA LYS - 501096 U.S. ABLAIN ST NAZAIRE - 501134 AM.S. COURRIEROISE - 501135 ET.S. LABEUVRIERE - 501172 U.S. NOYELLES S/LENS - 501207 AM.S. DE BEAURAINS - 501208 E.S. LAVENTIE - 501216 EST. CALONNE LIEVIN - 501299 U.S. ST MAURICE LOOS EN GOHELLE - 501301 AM.S. LENSOISE - 501313 ASPTT ARRAS - 512108 U.S. BILLY BERCLAU - 512333 U.S. BEUVRY - 514213 U.S. ANNEZIN - 515005 E. DE VENDIN LE VIEIL - 515663 C.S. DIANA LIEVIN - 515775 U.S. VERMELOISE - 518773 S.C. ST NICOLAS LEZ ARRAS - 518934 U.S. OUVRIERE LENS - 518987 U.S. HESDIGNEUL - 519474 ET.S. ANZIN ST AUBIN - 519881 ET.S. ETRUN - 520500 U.S. CHEMINOTS AVION - 520799 O. HENINOIS - 521103 O.S.C. DE VITRY - 521439 J.S. ECOURT ST QUENTIN - 521804 A.S. BAILLEUL SIRE BERTHOULT - 521810 U.S. HOUDAIN - 522277 C.OUV.S. MARLES LOZINGHEM - 522289 C.S.AM.LAIQ. SOUCHEZ - 522412 F.C. HERSIN - 522858 A.S. VIOLAINOISE - 523106 A.S. AUCHY LES MINES - 523618 MEURCHIN U.S. OLYMPIQUE - 524502 A.J. DE NEUVILLE - 524710 U.S. OUVRIERE DROCOURT - 525020 J. FRANCE GUARBEQUE - 525339 E.S. D'ELEU - 525577 A.S. MAROEUILLOISE - 526218 C.S. HABARQUOIS - 526658 U.S. GONNEHEM BUSNETTE - 526818 AV.S. PONT A VENDIN - 526825 ET.S. ALLOUAGNE - 527023 DIABLES ROUGES LAMBRES LES AIRE - 527402 A.EDUC.POP. VERDREL - 528389 O.C. COJEU - 528660 UNION CLUBS DIVIONNAIS - 528802 F.C. ANNAY - 529518 F.C. CITE 6 CALONNE RICOUART - 529553 ET.S. HAINES - 529555 ET. S. DE ST-LAURENT-BLANGY FEUCHY - 532312 J.S. ACHIET LE PETIT - 533492 DYNAMO FOSSE 4 CARVIN - 533663 R.C. AVESNES LE COMTE - 534158 F.C. CAMBLAIN CHATELAIN - 534370 TORTEQUESNE F. C. - 534489 F.C. CUINCHY - 536161 U.S. DE RIVIERE - 537017 ENT.S. BOIS BERNARD ACHEVILLE - 537287 O. LIEVIN - 538015 U.S. PAS EN ARTOIS - 538019 U.S. MONCHY AU BOIS - 538125 A.S.C. CAMBLAIN L'ABBE - 538702 U.S. MONCHY BRETON - 539730 U.S. HAM EN ARTOIS - 540084 A. S. LYSSOIS - 540567 A. S. BONNIERES HOUVIN - 540755 A.S. DE LA VALLEE DE LA TERNOISE - 540861 U.A.S. HARNES - 540914 A. JEUNESSE DE RUITZ - 541935 LA COUTURE F.C. - 542095 U.S. BOUBERS-CONCHY - 544087 BERNEVILLE A.S. - 546983 ARRAS F.A. - 549596 SUD ARTOIS F. BEAUMETZ WANQUETIN - 550719 BARLIN FUTSAL CLUB - 551198 THELUS FOOTBALL CLUB - 551306 VENDIN OLYMPIQUE - 551540 U. S. GRENAY - 552190 S. C. ARTESIEN - 552251 A. F. C. LIBERCOURTOIS - 552255 O. S. ANNEQUIN - 552692 F. C. LILLERS - 552933 A. S. AVION FUTSAL - 553341 HEUCHIN LISBOURG UNION SPORTIVE - 553543 NEUVIREUIL/GAVRELLE A.S. - 553697 A. J. ARTOIS - 553738 ENT. S. AGNY - 553823 J. S. BOURECQUOISE - 554024 A. F. C. LOISIRS LIEBAUT - 554185 BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT A. S. - 554280 AV. OUVRIER S. C. SALLAUMINES - 564117 F. C. DE GIVENCHY-EN-GOHELLE - 580506 AM. S. DE TINCQUIZEL - 581444 NOEUX LES MINES AMICALE FUTSAL CLUB - 581988 PONT A VENDIN FUTSAL - 582140 OLYMPIQUE ARRAS FOOTBALL - 582197 AUCHEL F. C. - 582360 SPORTING CLUB AUBIGNY SAVY BERLETTE ASSOCIATION - 582399 LENS UNITED FUTSAL CLUB - 582535 A. S. DE CAUCHY A LA TOUR - 582544 ET. S. FICHEUX - 582547 OLYMPIQUE LA COMTE OMNISPORTS - 582634 GIVENCHY FUTSAL - 590394 SERVINS LES COLLINES DE L'ARTOIS GROUP. JEUNES - 737756 F.C. FEMININ HENIN BEAUMONT - 760679 UNION FÉMININE DE L'ARTOIS - 763952 VAUDRICOURT KLUB SPORTOWY 2012 - 851178 COURCELLES FUTSAL ACADEMIE - 852823 FUTSAL ASSOCIATION MERICOURT - 882536 A. F. L. EPINOY CARVIN

· DISTRICT DE LA CÔTE D'OPALE

500077 U.S. BOULOGNE COTE D OPALE - 500188 L'ECLAIR NEUFCHATEL - 500292 U.S. MONTREUIL S/MER - 500295 A.S. BERCK PLAGE - 500332 LE TOUQUET A.C.F. COTE D'OPALE - 500368 U. S. DU PAYS DE SAINT-OMER - 500894 ST. PORTELOIS - 500939 O. HESDIN - 500945 O. LUMBROIS - 501009 A.S. OUTREAU F. - 501037 ET.S. ARQUES - 501069 A.S. ETAPLES - 501103 U.S. OUVRIERE RINXENT - 501185 U.S. MARQUISE - 501190 ENT.S. GUINES - 501223 A.S. MARCK - 501227 A.S. AUDRUICQ - 501244 J.S. CONDETTE - 515225 AM.S. ESQUERDES - 519692 S.C. COQUELLOIS - 521099 SECTION S. FOY.RUR. D'HUCQUELIER - 521530 A.S. FRUGEOISE - 521809 LA PATRIOTE BLENDRECQUES - 522134 U.S. BLERIOT PLAGE CALAIS - 522908 FOOTBALL CLUB SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM - 522945 J.S. LONGUENESSE - 523499 U.S. VERCHOCQ ERGNY HERLY - 523533 E.S. SAINT OMER RURAL - 524143 A.S. CAMPAGNE - 525018 U.S. COYECQUOISE - 525027 ET.S. ST LEONARD - 525475 F.C. CAMPAGNE - 525817 A.S. CUCQ - 526226 U.S. ST QUENTIN BLESSY - 527011 A.S. ST TRICAT ET NIELLES CALAIS - 527018 U.S. BOURTHES - 527321 E.S. HELFAUT - 527365 R.C. BREQUERECQUE ET OSTROHOVE - 527668 U.S. POLINCOVE - 528385 FOY.J.EDUC.POP. FORT VERT - 528388 F.C. ISQUES - 528666 BOISDINGHEM ZUDAUSQUES MENTQUE NORTBECOURT ENT. SP - 528668 A.S. SURQUES ESCOEUILLES - 528743 F.C. RECQUES S/HEM - 530136 R.C. ARDRES - 530147 R.C. LOTTINGHEM - 530399 A.S. CREMAREST - 532087 U.S. DU MARAIS DE GUINES - 532664 U.S. BRIMEUX - 533008 A.S. BEZINGHEM - 533763 F.C. WAVRANS S/L'AA - 534967 A.S. BOISJEAN - 535153 A.S.C. SENINGHEM - 536151 U.S. ATTIN - 536157 A.F. DE LA HAUTE VILLE ETAPLES - 536158 A.S. FILLIEVRES - 537668 A. QUARTIER GENTY BERCK - 539412 OUTREAU U.S. - 539492 U.S. PORTELOISE - 540043 SAMER R.C. - 540140 F.C. WARDRECQUES - 540598 ENT. CALAIS F. - 541581 VERTON F.C. - 542179 LONGUENESSE MALA FOOT - 544739 ET.S. ENQUIN LES MINES - 551113 F.C. ST JOSSE - 553084 OUTREAU FUTSAL J.S. - 553397 WIMEREUX FUTSAL - 554239 OYE PLAGE FUTSAL ANSERIEN - 554391 F. C. CALAIS OPALE BUS - 560151 GRAND CALAIS PASCAL FOOTBALL CLUB - 560435 GROUPEMENT CUCQ ST JOSSE - 560567 GROUPEMENTJEUNES ST QUENTIN-BLESSY MAMETZ-REBECQUE - 581258 LE PORTEL GENERATION PASSION FOOT - 581455 GOUY SAINT ANDRE R. C. - 581810 GROUPEMENT OPALE FOOT SANGATTE - 582669 CALAIS F.C. HAUTS DE FRANCE - 860402 LYS AA FOOTBALL CLUB - 860673 FC BONNINGUES LES CALAIS

· DISTRICT DE L'ESCAUT

500125 S.C. DOUAI - 500165 A.C. CAMBRAI - 500250 VALENCIENNES F.C. - 500410 ESCAUDAIN U.S.F. - 500455 A.S. HAUTMONT - 500498 S.C. LE CATEAU - 500874 U.S. AUBERCHICOURT - 500892 S.C. ANICHE - 500893 A.S. MASNIERES - 500900 ET.S. BOUSSOIS - 500904 U.S. WALINCOURT SELVIGNY - 500906 A.S. SIN LE NOBLE - 500911 DECHY SP. - 500927 U.S. DES MINEURS - 500936 S. BRUAY S/ESCAUT - 500946 LEFOREST ANCIENS ELEVES F. - 500970 AM.S. ET GYMNIQUE LOUVROIL - 500973 IRIS C. FERRIERE LA GRANDE - 500995 S.A. LE QUESNOY - 501012 O. WIGNEHIES - 501049 U.S. MAUBEUGE - 501073 F.C. SAULZOIR - 501083 U.S. ST SOUPLET - 501108 U.S. HORDAIN - 501116 STE S. MARCOING - 501120 O.C. AVESNES LES AUBERT - 501126 U.S. PONT FLERS - 501138 U.S. ST AUBERT - 501159 ET.S. VILLERS OUTREAUX - 501160 U.S. QUIEVY - 501166 ENT. LIGNY O. CAULLERY - 501235 A.S. TRELON - 501236 STE COMM.EDUC.PHYS.S. PONT S/SAM - 501275 S. PODEENS REUNIS - 509021 R.C. ROEULX - 509985 O. ONNAING - 510031 A.S. RECQUIGNIES - 511584 O. FLINES LEZ RACHES - 512853 C.A.S. ESCAUDOEUVRES - 512886 U.S. BAVAY - 512979 ST. ORCHESIEN - 513157 A.S. COUTICHES - 513999 U.S. LANDRECIES - 515454 AM.F.C. COLLERET - 516515 AVT G. SOLRE LE CHATEAU - 518069 U.S. AULNOY - 520072 F.C. QUAROUBLE - 520301 U.S. MUNICIPALE MARLY - 520370 U.S. DE GOMMEGNIES CARNOY - 520503 U.S. VILLERS SIRE NICOLE - 520614 ESP.A. PROUVY - 520837 A.S. BEUVRY LA FORET - 521811 AM.S. THIVENCELLE - 522126 A.S. DOMPIERRE - 522138 U.S. PRISCHES - 522270 U.S. LES RUES

VIGNES - 522353 HASNON FOOTBALL CLUB - 522411 U.S. FONTAINE NOTRE DAME - 522633 U.S. RAIMBEAUCOURT - 522906 U.S. GLAGEON - 523373 A.S. ARTRES - 523375 F.C. FAMARS - 523586 A.S. LONGUEVILLE - 523830 ENT.S. DE CAUDRY - 523967 BUGNICOURT ET.C. - 523970 SUMMER C. VALENCIENNES - 525694 F.C. NEUVILLE ST REMY - 525881 A.S. NEUVILLY - 526210 F.C. PECQUENCOURT - 526216 A.S. BELLIGNIES - 526475 DOUAI LAMBRES CHEMINOTS A. S. - 526476 ENT.S. BOUVIGNIES - 527660 F.C. FERIN - 527896 O. ST OLLE - 529125 ANZIN F.A. R.C. - 531651 F.C. MARPENT - 532092 U.S. BUSIGNY - 534371 U.S.ART. CHEMINOTS SOMAIN - 535469 F.C. SOLESMES - 536174 O. MILLONFOSSE - 537272 F.C. MONCHECOURT - 538338 U.S. HAULCHIN - 539380 F.C. ESTREES - 539551 AM. DES ANCIENS DU FOOTBALL D'AUBY - 540051 U.S. DE BRILLON - 541746 F.C. FONTAINE AU BOIS - 545458 F.C. SAULTAIN - 545792 ET. S. SEBOURG ESTREUX - 546559 AM.F.C. FERRIERE LA PETITE - 546927 A.J. ALCYQUOISE - 548256 O.SP.C. ASSEVENTOIS - 548408 VIEUX CONDE F. - 548932 F.C. IWUY - 548990 ST AMAND F.C. - 549452 ENT.S. HELESMOISE - 549578 F.C. LECELLES ROSULT - 549607 A.S. THUN L EVEQUE ESWARS - 549696 DOUCHY F.C. - 549948 F.C. DE JENLAIN - 550629 U.F. ANHIERSOIS - 551609 CAMBRAI F. C. ST ROCH - 551673 CAMBRAI FUTSAL - 552304 U. S. DE ROUSIES - 552526 ROOST WARENDIN F.C. - 552820 U. S. VILLERS POLOISE - 553506 O. DES MEMBRES CAMBRAI AMERIQUE - 553619 AM. S. ECOLE DE FOOTBALL AUBERCHICOURT - 554186 U. S. ERRE HORNAING - 554314 ARLEUX FECHAIN OLYMPIQUE SENSEEN - 560270 GROUPEMENT JEUNES VILLERS-OUTREUX-BEAUREVOIR - 560357 SPORTING FUTSAL MARCHIENNES - 560709 ASSOCIATION SPORTIVE DE WAVRECHAIN SOUS DENAIN - 563606 U. S. LOFFRE ERCHIN - 563983 ASSOCIATION SPORTIVE JEUNESSE DE MONTPLAISIR - 564258 ENTENTE SPORTIVE MASTAING WAVRECHAIN - 581056 HELESMES FUTSAL - 581237 GOLD & BLACK MARLY - 581855 ENT. FEIGNIES AULNOYE FOOTBALL CLUB - 582202 F. C. RAISMES - 582588 SPORTING CLUB OSARTIS MARQUION - 582608 FOOTBALL CLUB FRESSAIN CANTIN - 590323 TRITH ST LEGER ORZEL FUTSAL - 608426 HOSPITALIERS VALENCIENNES - 664116 TRANSVILLE A. MULTI ACTIVITE CULTURELLE - 664124 GSF FOOTBALL CLUB ONNAING - 664261 LIDL FOOTBALL CLUB - 751103 DOUAISIS FOOT FEMININ - 852191 COEUR DE SAMBRE FUTSAL - 852688 A. PONT DE LA DEULE FUTSAL - 852828 MAUBEUGE FUTSAL ACADEMY - 853341 LIEU ST AMAND F. VETERANS LES SANGLIERS

· DISTRICT DES FLANDRES

500054 LOSC LILLE ASSOCIATION - 500056 U. S. LITTORAL DUNKERQUE - 500265 S.C. BOURBOURG - 500276 U. HALLUINOISE - 500305 J.A. ARMENTIERES - 500383 U.S.F. PERENCHIES - 500426 U.S. LESQUIN - 500866 O. MARCQUOIS - 500873 U.S.MUNICIPALE MERVILLE - 500896 AVT G. THUMERIES - 500899 WASQUEHAL FOOTBALL - 500913 F.C. LA MADELEINE - 500930 F.C. ANNOEULLIN - 500933 ET.C. ANSTAING CHERENG - 500934 F.C. SECLIN - 500938 U.S. ASCQ - 500957 S.C. HAZEBROUCKOIS - 500964 A.S. TEMPLEUVE - 500980 ET.S. RONCQ - 500982 LEERS OS FOOTBALL - 500992 U.S. PROVIN - 500996 ET.S. WORMHOUT - 501026 F.C. LINSELLOIS - 501038 F.C. SANTES - 501044 F.C. DUNKERQUE MALO PLAGE - 501048 U.S. ST ANDRE - 501127 U.S. HOUPLIN - 501147 U.S. COMMUNALE CHEMINOT ST POL - 501150 BAC SP. SAILLY S/LA LYS - 501158 ST. ENNEVELIN - 501210 F.C. BAUVINOIS - 501214 U.S. LEFFRINCKOUCKE - 501219 LYS LEZ LANNOY STELLA - 501221 U.S. GRAVELINOISE - 501239 U.S. FLEURBAISIENNE - 501245 F. C. VIEUX BERQUIN - 501270 BRAY DUNES U.S. - 501298 C.S. LA GORGUE - 501300 LILLE OM.S. FIVES - 502597 A.S. USINES DUNK. GPE USIN.SACIL - 509707 C.S. ERQUINGHEM LYS - 512174 LILLE E.S. LOUVIERE PELLEVOISIN - 512599 ENT. MOUCHIN BACHY NOMAIN - 512889 A.S. CHEMINOTS HAZEBROUCK - 513601 FLERS O.S. VILLENEUVE D'ASCQ - 514868 U.S. DE FRETIN - 515235 ST. LEZENNOIS - 515472 U.S. GODEWAERSVELDE - 515473 A.S. STEENVOORDE - 515776 C. GYMASTIQUE HAUBOURDINOIS - 516152 ENT.S. BOESCHEPE - 516293 F.C. NIEPPOIS - 516793 A.S. HELLEMES - 517631 C.S. E.I.C. TOURCOING - 518005 S.C. BAILLEULOIS - 518247 R.C. BERGUOIS - 519824 A.S. BERSEE - 520251 O. GRANDE SYNTHÉ - 520504 F.C. WATTIGNIES - 521101 F.C. LOON PLAGE

- 521576 A.S. AVELINOISE - 521622 C.S. GONDECOURTOIS - 521806 S. MUNICIPAL PETITE SYNTHÉ - 521813 U.S. ESQUELBECCQ - 522627 J.S. GHYVELDE - 522921 S.C. GRAND FORT PHILIPPE - 523532 ENT.S. FRELINGHINOISE - 523972 F.C. WAMBRECHIES - 524160 A. ST J.BAPTISTE ROUBAIX - 524186 F.C. LILLE SUD - 524395 FERRAIN A. NEUVILLOISE 96 - 525028 U.S. DE TETEGHEM - 525480 METEREN F. C. - 525674 ENT.S. DE GENECH - 525877 S.ENT. ALLENES - 526821 A.C. MONS EN BAROEUL - 527215 F.C. EMMERIN - 527364 U.S. ATTICHES - 527670 F.C. STEENE - 527898 A.F.SP. REUNIS LOMME DELIVRANCE - 527965 A.S. PONT DE NIEPPE - 528194 O. HEMOIS - 529351 F.C. CRAYWICK - 529353 O. HALLENES - 530396 F.C. LE DOULIEU - 530994 COVILHA S.C. ROUBAIX - 531301 U.S. ANTILLAIS LILLE METROPOLE - 531505 U.S. ARMBOUTS CAPPEL - 531858 AM.C. HALLUIN - 533301 U.S. WARHEM - 533306 A.F. TOUFFLERS - 533310 F. C. GRANDE-SYNTHÉ - 533902 UNIV.C. LILLE - 534172 F.C. ROSENDAEL - 537018 FOOTBALL CLUB DE BIERNE - 537390 OM.S. MUNICIPAL SEQUEDIN - 538539 A.S. CAMPHIN EN CAREMBAULT - 540610 PREMESQUE F.C. - 540863 ROUBAIX ST.C.O. 59 - 541736 C.OM. DE QUAEDYPRE - 541800 LEDERZEELE U.S. - 541830 WATTRELOS F.C. - 542145 ROUBAIX SPORTS ET CULTURE - 544097 ENT.S. CAPPELLE PONT A MARCQ - 544702 F.C. MORINS - 544774 A.S. DUNKERQUE SUD - 545498 OM.ML. LOMMOIS F. - 546929 A.S. EECKOISE - 548188 A.S. DES DOCKERS DUNKERQUOIS - 550031 A.S. ALBECK GRANDE SYNTHÉ - 552020 FACHES THUMESNIL F. C. - 552602 AM. COLBERT TOURCOING - 553016 F.C. LA MONSOISE - 554197 BONDUES FOOTBALL CLUB - 560367 ASSOCIATION FOOT SOLIDAIRE DE GUINÉE - 560399 ATHLETIC CLUB DE SPYCKER - 560582 ROUBAIX HEM METROPOLE FUTSAL - 560786 SAILLY FOREST FOOT - 560787 LAMBERSART UNION FOOTBALL - 561011 ROUBAIX ACADEMIE FC - 563663 CROIX FOOTBALL IRIS CLUB - 564228 RACING FOOTBALL CLUB ROUBAIX - 580502 U. S. DE L'YSER - 580505 ILLIES AUBERS ETOILE S. C. - 580802 COUDEKERQUE ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL - 581324 WALLON CAPPEL UNION SPORTIVE - 581363 COUDEKERQUE U. S. F. - 582122 PONT ROMMEL FOOTBALL HAZEBROUCKOIS - 582135 ASSOCIATION FOOTBALL DES DEUX-SYNTHÉ GRANDE-SYNTHÉ - 582258 FOOTBALL CLUB GRAVELINES-GRAND-FORT-PHILIPPE - 582437 AC. F. C. DE ROUBAIX OUEST - 582543 A. S. WINNEZEELE - 582585 U. S. PAYS DE CASSEL - 582688 ENT. S. CAPPELLOISE - 590399 LILLE FUTSAL - 601523 A.S. ORTF NORD PICARDIE - 614239 C.S.L. GENDARMERIE VILLENEUVE - 663970 LOOS OXYA F. C. - 780889 VILLENEUVE D'ASCQ FOOTBALL FEMININ - 782535 F. C. BOUSBECQUE FEMININE - 846665 LILLE COKER C. - 847925 ENT. SIXTE DES DONDAINES - 848630 A. FRANCAISE DE FOOT AMICAL CITOYEN - 853405 A. S. DECATHLON - 880481 SPARTAK LILLOIS - 882505 MARCQ ATTACK S. C.

• DISTRICT DE L'OISE

500108 A.S. BEAUVAIS OISE - 500174 U.S. MUNICIPALE SENLIS - 500256 U.S. BRETEUIL - 500260 U.S. DE CHANTILLY - 500314 AM.S. ST SAUVEUR - 500504 U.S. ESTREES ST DENIS - 502582 U.S. GOUVIEUX - 502595 U.S. PONT STE MAXENCE - 502606 U.S. MERU SANDRICOURT - 502617 A.S. THOUROTTE - 502646 S.C. ST JUST EN CHAUSSEE - 502648 S.C. LAMOTTE BREUIL - 502657 AM.S. SILLY LE LONG - 502666 U.S. FROISSY - 502679 A.S. COYE LA FORET - 502684 A.S. NOAILLES-CAUVIGNY - 502718 U.S. CIRES LES MELLO - 502786 U.S. ATTICHY - 502794 C.S. CHAUMONT EN VEXIN - 503006 GRANDVILLIERS A.C. - 503007 ALERTE S. BORNEL - 507028 U. S. ETOUY AGNETZ - 507684 C.S. AVILLY ST LEONARD - 507690 ST. RESSONS S/MATZ - 509039 S.C. SONGEONS - 510628 U.S. CHOISY AU BAC - 511696 ET. CLUB DE VILLERS / BAILLEUL - 513090 A.S. VERNEUIL EN HALATTE - 513845 AM.J. LABOISSIERE EN THELLE - 514702 U.S. LIEUVILLERS - 515529 J.S. MOLIENS - 516825 U.S. STE GENEVIEVE - 517359 F.C. TILLE - 517836 ET.S. REMY - 518149 U.S. NOGENT - 518304 U.S.R. SAINT CREPIN IBOUVILLERS - 518351 R.C. RETHONDES - 519461 U.S. MARSEILLE EN BEAUVAISIS - 520927 U.S. BREUIL LE SEC - 522980 A.S. PLAILLY - 523267 A.S. NOYERS ST MARTIN - 525199 A.S ST REMY EN L'EAU - 525200 F.C. FONTAINETTES ST AUBIN - 525945 F.C. LONGUEIL ANNEL - 526092 J.S. THIEUX - 527101 U.S. BALAGNY ST EPIN - 527103

U.S. FOUQUENIES - 527107 F.C. CAUFFRY - 527508 A.S.C. VAL D'AUTOMNE - 528230 AM.S. LAIGNEVILLE - 528616 U.S. PAILLART - 528618 U.S. ST MAXIMIN - 529227 A.S. ANGICOURT - 529480 A.S. VERDEREL LES SAUQUEUSE - 529831 A.S. LA NEUVILLE EN HEZ - 529841 U.S. BAUGY MONCHY HUMIERES - 530673 F.C. NOINTEL - 531124 U.S. PLESSIS BRION - 534544 A.S. ELINCOURT - 535744 C.S. HAUDIVILLERS - 536232 F.C. D ANGY - 536772 F.C. CHAMBLY OISE - 537872 A.S. DU MULTIEN - 540527 F.C. DE BETHISY - 542781 A.F.C. COMPIEGNE - 544004 F.C. NEUILLY CAMBRONNE - 546173 F.C. GUIGNECOURT - 548639 F.C. ST JUST DES MARAIS - 548644 F.C. AMBLAINVILLE SANDRICOURT - 549469 U.S. ANDEVILLE - 550066 F.C. RURAVILLE - 550141 A. DES F.C. DE CREIL - 550346 DYNAMO CANLY LONGUEIL - 550809 A.S. HERCHIES TROISSEREUX FOOTBALL - 560108 ASSOCIATION SPORTIVE CHEMINOTS CHAMBLY - 560483 PSM FUTSAL CLUB - 560717 MILLY FOOTBALL CLUB - 560836 UNION SPORTIVE LE PAYS DU VALOIS - 563965 A. S. FUTSAL CLUB DE COMPIEGNE - 580461 BEAUVAIS UNITED COMMUNEAUX - 581104 U. S. DE BEUVRAIGNES - 581129 F. C. DE CHIRY OURSCAMP - 581217 VILLERS F. C. - 581468 A. S. DE MAIGNELAY MONTIGNY - 582163 UNION SPORTIVE DE VERBERIE - 582185 F.C. LIANCOURT CLERMONT - 590146 ET. S. ORMOY DUVY - 590196 U. S.CHEVRIERES GRANDFRESNOY - 590670 ET. S. C. DE WAVIGNIES - 864193 A. S. RACING CLUB DE LORMAISON

· DISTRICT DE LA SOMME

500240 AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL - 500253 S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE - 500317 O. AMIENS - 500318 U.S. CORBIE - 500341 ENT.C.A.F.C. PERONNE - 500345 R.C. AMIENS - 500379 CONTY LOEUILLY SP.C. - 500524 C.S. AMIENS MONTIERES ETOUVIE - 500526 MONTDIDIER A.C. - 500862 U.S. HAM - 500872 STE EDUC.PHYS. BLANGY BOUTTENCOU - 500876 S.C. MOREUIL - 500887 E.S. CHEMINOTS LONGUEAU - 500925 U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN - 500949 AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES - 501008 A.S. VILLERS BRETONNEUX - 501016 U.S. ABBEVILLE - 501029 U.S. ROISEL - 501063 U.S.DAOURS VECQUEMONT BUSS.AUBI - 501076 U.S. CAMON - 501188 U.S. ROSIERES - 501220 F.C. CENTULOIS 1924 - 501264 U.S. QUEND - 501304 U.S. MARCELCAVE - 508456 F.C. OISEMONT - 512397 A.S. GAMACHES - 514191 S.C. BERNAVILLE PROUVILLE - 516537 A.S. HUPPY - 518067 U.S. VOYENNES - 518776 AM. ANC.ELEVES VILLERS BOCAGE - 519183 A.S. MAISNIERES - 519694 F.C. MAREUIL CAUBERT - 519738 J.S. BOURSEVILLE - 520252 ET.S. LICOURT - 521004 A. ANCIENS ELEVES BRAY S/SOMME - 521014 A.S. QUESNOY LE MONTANT - 521361 C.S. CRECY EN PONTHEIU - 525591 FOY.RUR. ENGLEBELMER - 525647 A.S. GLISY - 525776 ENT.S. VERS S/SELLE - 525940 U.S. SAILLY SAILLISEL - 525943 R.C. SALOUEL - 528073 F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS - 529600 F.C. BREILLY - 530316 U.S. HANGEST EN SANTERRE - 530320 A.S. MUNICIPALE RIVERY - 530323 A.C. AMIENS - 531117 A.S. VISMES AU VAL - 531565 U.S. MARCHELEPOT - 533027 A.S. DOMART S/LA LUCE - 533729 RUMIGNY F.C. - 534402 ESP.S. PIGEONNIER AMIENS - 536003 F.C. FRIREULLES - 536968 A.S. RETHONVILLERS BIARRE MARCHE - 536973 U.S. ALLONVILLE - 541579 U.S. CARTIGNY-BUIRE - 544889 O. DE MONCHY-LAGACHE - 546388 MERICOURT L'ABBE U.S. - 546389 ENT.S. SAINS ST-FUSCIEN - 546973 A.S. ST SAUVEUR - 548464 F. DREUILLOIS - 548891 F.C. LA MONTOYE - 549631 A.S. 2 A - 549637 A.S. CERISY - 549824 ASSOCIATION SPORTIVE LONG - 550290 U. S. NIBAS FRESSENEVILLE - 552089 A.S. DU PAYS NESLOIS - 552113 AMIENS F.C. - 560568 UNION SPORTIVE VAL DE SOMME - 560720 SPORTING CLUB FOUILLOY - 563785 F. C. AILLY SUR SOMME SAMARA - 564247 RACING CLUB 2 ERCHEU - 580590 SOCIETE SPORT. D'EDUC. PHYSIQUE MARTAINNEVILLE - 581182 WOINCOURT DARGNIES AV. S. - 581499 F. C. PONT DE METZ - 581679 F. C. AILLY VAUCHELLES - 582693 J.S. DE MIANNAY MOYENNEVILLE LAMBERCOURT - 590279 U. S. ESMERY HALLON - 590358 U. S. ROYE NOYON COEUR DE PICARDIE - 590562 HEUDICOURT A. S. - 615238 STE IMMOBILIERE PICARDE F.C.



INDEX

Page 8 - Accueil par Cédric BETTREMIEUX – Président de la LFHF

Page 9 - Ouverture de l'Assemblée Générale par Jean-Marie BECRET – Président Délégué de la LFHF

Page 11 – Présentation des modifications des règlements généraux et des statuts de la LFHF

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Page 12 – Adoption des modifications des statuts de la LFHF

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Page 13 – Adoption des modifications du règlement particulier et des règlements des championnats

Page 17 – Examen des vœux des clubs

Page 18 - Présentation des projets et actions de la LFHF

Page 20 - Présentation par Gérard PIQUE, Trésorier, du budget prévisionnel de la saison 2022/2023

Page 24 - Temps d'échange et clôture de l'Assemblée Générale

Accueil de l'Assemblée Générale par Cédric BETTREMIEUX - Président de la LFHF

Le Président de la Ligue salue et remercie chaleureusement l'ensemble des dirigeants de clubs présents ce jour en précisant l'importance des échanges qui auront lieu durant ce rassemblement.

Cédric BETTREMIEUX invite Jean Marie BECRET, Président Délégué de la LFHF, à l'accompagner pour l'ouverture de cette Assemblée Générale d'été et souligne l'importance du travail d'équipe réalisé au quotidien pour mener à terme les actions défendues par les instances.

Il transmet ses vifs remerciements au Maire de Saint-Laurent-Blangy pour l'accueil des clubs dans sa ville, au sein de l'Artois Expo, et espère que l'animation et les stands d'accueil mis en place en amont de l'Assemblée ont été appréciés et pu être source d'échanges et recueil d'informations auprès des bénévoles et collaborateurs de la LFHF.

Il remercie également l'ensemble des Présidents de District présents à ses côtés ce matin pour leur confiance et leur collaboration sur les différents projets commun travaillés pour mener à bien le projet du renouveau de la LFHF.

Cédric BETTREMIEUX insiste sur l'investissement de proximité et l'accompagnement des clubs au quotidien qui demeurent la priorité de leur travail.

Le Président de la Ligue rappelle auprès des clubs les personnes disparues avec une pensée particulière pour Bernard BLONDEAU et Bruno PLUMECOCQ, deux figures de la LFHF qui ont marqué l'histoire grâce à leur passion commune, leur engagement et leur conviction.

L'Assemblée se lève et se recueille en réalisant une minute d'applaudissements.

Cédric BETTREMIEUX termine son intervention en exprimant sa gratitude pour la saison écoulée de manière « normale », traduite par un retour sur les terrains et la convivialité après deux années difficiles. Il précise l'importance du rôle dynamique des clubs face à cette situation et souhaite une excellente saison et Assemblée Générale à tous.

Intervention de Jean-Marie BECRET, Président-Délégué de la LFHF

Le Président-Délégué de la Ligue remercie vivement les clubs pour leur implication et leur présence ce matin notamment après avoir enduré deux saisons difficiles en raison de la Covid.

Il remercie l'ensemble des membres des commissions régionales de la Ligue pour le travail et la motivation dont ils font preuve pour faire fonctionner notre instance régionale ainsi que les élus de la Ligue qui ont œuvré sans relâche collectivement ou individuellement au travers de différentes missions pour développer et valoriser les bénévoles des clubs d'aujourd'hui et de demain.

Jean-Marie BECRET évoque la formation régionale des bénévoles et note un rappel important relatif aux inscriptions des dirigeants au travers certains modules recensés parmi les besoins des clubs. Il précise qu'en complément des bons de formation du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA), la LFHF prend en charge les 15€ restants, permettant une formation prise en charge totalement.

Il précise que l'Institut Fédéral de Formation poursuit son développement sur différentes formations telles que le BMF apprentissage et sur les nouveaux outils de gestion administrative et de financement des formations, l'innovation pédagogique ainsi que le FAFA Emploi ayant pour objectif d'accompagner le développement et la structuration des clubs amateurs.

Jean-Marie BECRET évoque l'effectif des délégués régionaux regroupant actuellement un total de 53 hommes et femmes répartis sur l'ensemble du territoire et ayant pour rôle principal d'assurer sur les rencontres des fonctions de conseil, de développement de relations club/officiels et de promotion d'une image positive de la Ligue.

Le Président-Délégué mentionne les valeurs inculquées par le football telles que l'engagement, le courage, la solidarité et la convivialité autour des compétitions grâce à l'ensemble des bénévoles et éducateurs des clubs et de la Ligue.

Jean-Marie BECRET clôture son intervention en souhaitant à tous une excellente assemblée et espère que la saison 2022/2023 sera source de satisfaction pour chacun. Il rappelle enfin l'importance de l'écoute et de l'accompagnement de la Ligue auprès de l'ensemble des clubs.

Louis Dausque invite sur scène Robert MINEO - Président de la Commission Régionale du Programme Educatif Fédéral (PEF) – Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) pour la remise des prix aux Lauréats PEF

Robert MINEO salue l'Assemblée et remercie les clubs qui ont participé aux actions grâce au travail réalisé au sein des districts. Il explique les nouvelles orientations de la Commission PEF / RSO axées sur le développement du savoir-être et la citoyenneté en impliquant les actions des clubs en ce sens.

Robert MINEO remercie le Président de la Ligue de sa confiance pour l'avoir missionné à la tête de la CR PEF-RSO à la suite de la disparition de Bernard BLONDEAU, afin de poursuivre le travail réalisé par ce dernier.

Par son intervention, il souhaite mettre à l'honneur les membres du jury qui ont œuvré activement à la mise en place du Challenge PEF : Evelyne BAUDUIN, Ludovic BESSE, Delphine BRESA, Laurence DEMAILLY, , Francis FRAMMERY, Pascal TRANQUILLE en indiquant que les enfants de Bernard BLONDEAU, Lilia et Anthony, ont fait honneur à la commission de les épauler dans le déroulement de cette action.

Il indique que les projets présentés par les clubs ont été riches par leur contenu, leur projection et que la Ligue a souhaité les accompagner par le biais de réunions et d'échanges de pratique au sein des districts.

La liste des 14 clubs retenus comme lauréats de ce projet est annoncée :

14 – CHATEAU THIERRY ETAMPES

13 – BCV Football Club (excusé)

12 – US HESDIGNEUL

11 – HERMIES (excusé)

10 – LOSC

09 – LIANCOURT CLERMONT

08 – HORDAIN

07 – CONTY

06 – CHEVRIERES GRANDFRESNOY

05 – RC ARDRES (excusé)

04 – AS TEMPLEUVE (excusé)

03 – FC HINGES (excusé)

02 – ABEVILLE CS

01 – OYE PLAGE FUTSAL – Lauréat du Challenge régional PEF 2021/2022

L'ensemble des clubs a reçu une dotation de 20 places pour le match de Gala du Variété Club de France contre le RC LENS. Le lauréat participera au Challenge Fédéral qui se déroulera à Clairefontaine.

Proposition de modifications règlements de la LFHF

Pauline BLONDEAU, Secrétaire Générale de la Ligue, salue l'assemblée et explique les modalités requises afin d'ouvrir l'Assemblée Générale Extraordinaire qui reposent sur les données chiffrées de l'émargement afin d'atteindre le quorum. Ce point a d'ailleurs été évoqué avec la Commission de Révision des Textes et pourrait être amené à évoluer.

En attendant le résultat du quorum, Pauline BLONDEAU détaille l'ordre du jour et invite Bernard COLMANT, Membre de la Commission Régionale de Révision des Textes, à exposer la proposition de modification des règlements des championnats, du Règlement Particulier et ses modifications, avant d'enchaîner avec la validation du PV de l'Assemblée Générale du 06/11/2021.

Elle remercie vivement le travail réalisé par l'ensemble de la Commission présidée par son Président Jacques LIENARD.

Bernard COLMANT prend la parole et détaille les modifications proposées au Règlement Particulier :

* Modification à l'Article 66 mentionnant que l'ensemble des rencontres seniors est programmé le dimanche après-midi à horaires définis. Après accord de la Commission, dans le respect de l'article 67 précisant « possibilité de report d'une rencontre jusqu'à la dernière journée de championnat le même jour à la même heure ». La difficulté résidait sur le report jusqu'à la dernière journée de championnat. La Commission propose la modification du texte en donnant une possibilité de report avant les deux dernières journées de championnat.

* Modification à l'Article 108 : il s'agit de la référence à l'article 167 des RG de la FFF et non 166.

* Modification à l'Article 126 concernant le délai d'appel :

Actuellement, le délai d'appel est de 7 jours. En se basant sur l'actualité fédérale, la Commission propose de modifier le délai d'appel comme suit : maintien à 7 jours réduits à 2 jours si la décision contestée porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition, s'il s'agit d'un litige survenu lors des quatre dernières journées de la compétition ou porte sur le classement de fin de saison. Ceci permettrait une prise de décision plus rapide.

* Modification à l'Article 144 : ajout du terme manquant « et/ou national ».

Bernard COLMANT remercie l'assemblée en attendant l'ouverture des votes.

Assemblée Générale Extraordinaire

Proposition de modification des statuts de la LFHF

Pauline BLONDEAU reprend la parole et annonce l'ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le quorum étant atteint avec 743 clubs représentant 3 598 voix.

Elle remercie les clubs pour leur mobilisation et rappelle les modifications présentées en juin 2020 visant à tenir compte des évolutions réglementaires proposées au niveau fédéral afin de tenir compte de la possibilité de mettre en place des assemblées dématérialisées afin de pallier aux contraintes sanitaires (Article 2.2).

Pauline BLONDEAU explique le choix entre deux options, à savoir permettre au club de ne pas avoir de pouvoir ou de bénéficier d'un seul pouvoir. L'étude entre les différentes ligues montre qu'un grand nombre d'entre elles se sont orientées sur le choix d'une voix compte tenu de la différence de niveau de gestion par rapport aux districts qui touchent plus directement l'ensemble des clubs.

VOTE N°1 - TEST : L'Equipe de France gagnera-t-elle contre le Danemark lors du premier match de poule de la Ligue des Nations le vendredi 3 juin 2022 ?

VOIX POUR :	89,52%
VOIX CONTRE :	10,48%

VOTE N° 2: Assemblée Générale Extraordinaire : Modification des Statuts de la LFHF Article 12.5.1. Lors d'une AG dématérialisée, autorisez-vous la possibilité de donner un pouvoir à un autre club ou non ?

VOIX POUR :	75,95%
VOIX CONTRE :	24,05%

VOTE N° 3: Assemblée Générale Extraordinaire : Modification des Statuts de la LFHF Article 12 : un seul et unique pouvoir donné à un autre club est autorisé. Approuvez-vous le texte proposé?

VOIX POUR :	89,89%
VOIX CONTRE :	10,11%

Assemblée Générale Ordinaire

Proposition de modification du règlement particulier et des règlements des championnats

VOTE N° 4: Approuvez-vous le PV de l'AG du 6 novembre 2021 ?

VOIX POUR :	89,01%
VOIX CONTRE :	10,99%

VOTE N° 5: Approuvez-vous les modifications proposées au Règlement Particulier de la LFHF ?

VOIX POUR :	87,14%
VOIX CONTRE :	12,86%

La Secrétaire Générale présente la réforme des Règlements jeunes féminins. Elle indique que l'ensemble des clubs évoluant au niveau régional U16 F à 11 et U18 F à 11 a été convié à répondre à un questionnaire. Une réunion de travail a été proposée aux clubs à Amiens le 23 avril 2022 et a permis de ressortir les règlements présentés ce jour issus d'un travail collaboratif.

Elle remercie vivement l'ensemble des clubs pour les remontées et idées sur lesquelles la Commission Régionale Féminine a pu se baser pour travailler et faire évoluer les règlements et transmet ses remerciements à sa Présidente, Joëlle DOMETZ-RIGAUD.

VOTE N° 6: Approuvez-vous le Règlement du championnat U18 F à compter de la saison 2022/2023 ?

VOIX POUR :	95,40%
VOIX CONTRE :	4,60%

VOTE N° 7: Approuvez-vous le Règlement du challenge U16 F à compter de la saison 2022/2023 ?

VOIX POUR :	95,81%
VOIX CONTRE :	4,19%

Les deux règlements sont approuvés. Pauline BLONDEAU remercie l'Assemblée pour la validation des modifications aux règlements qui seront applicables dès la saison prochaine.

La Secrétaire Générale invite Jean-François DANNELY – Membre de la Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Wilfried THOORIS – Conseiller Technique Régional au sein de la LFHF, à présenter la réforme des championnats jeunes à compter de la saison 2023/2024.

Jean-François DANNELY remercie vivement le Conseil de Ligue et Cédric BETTREMIEUX pour la confiance accordée au groupe de travail en lui permettant une totale autonomie dans la réalisation des travaux.

Il met également en avant le travail mené en amont par la Commission de Gestion des Compétitions Jeunes durant plusieurs mois.

L'objectif de la réforme est de mener à bien une évolution basée sur un constat, qui se concrétise par un nombre trop important d'équipes engagées en compétitions régionales par rapport au nombre total d'équipes jeunes et qui devrait avant tout correspondre à un niveau sportif.

En tenant compte des 2 saisons écoulées durant la pandémie, le constat reflète, tant au niveau sportif qu'en terme d'effectifs U14, une inégalité constatée sur l'ensemble du territoire et qui se traduit par un nombre important de forfaits généraux.

Le dernier point concerne le nombre de licenciés en décroissance pour les U14 à U18 caractérisé par une diminution de 38% du nombre de licenciés entre les deux niveaux.

Par conséquent, la proposition serait axée sur le principe de mise en adéquation du nombre d'équipes au fur et à mesure de l'avancée des championnats de Ligue avec le nombre de licenciés.

Une pression importante est également soulevée en U13 pour atteindre le championnat U14 se traduisant même jusqu'à la nécessité de désigner des arbitres officiels sur les rencontres et le passage de dossiers en commission de discipline, compte tenu de la pression exercée.

Jean-François DANNELY indique que deux propositions ont été présentées au Conseil de Ligue par le pôle jeunes de la commission régionale des compétitions :



Avantages / Inconvénients

	Avantages	Inconvénients
U14 à 24	Resserrer l'élite Structurer les clubs Pas de rétrogradation en district	Augmenter les déplacements Diminution des accès en ligue
U14 à 36	Concerner plus de clubs Structurer les clubs Réduire les déplacements	Risquer de maintenir les écarts (niveau et score) 7 relégations en districts



Evolution du nombre d'équipes

	U14	U15	U16	U17	U18	
Saison 2021/2022	100	48	48	48 + CN U17	50	294
Saison 2022/2023	48	48	48	36 + CN U17	38	218
2023/2024	24 ou 36					
2024/2025		36				
2025/2026			36			
2026/2027				32 + CN U17		
2027/2028					32	160 172

La Commission souhaite, par l'année de transition, permettre aux districts de relever leur niveau de foot.

Cela entraînerait une réduction du nombre d'équipes établie à 36 équipes pour l'entrée en U15 et U16 et à 32 équipes en U17 et U18 ce qui correspondrait à une R1 et deux R2. Le cahier des charges est établi sur deux critères essentiels : la structuration du club et les critères sportifs.

L'objectif de la transition est d'être la plus souple possible entre le football à effectif réduit et la pratique autour des enjeux de structuration et d'organisation des clubs en valorisant différents critères.

Jean-François DANNELY précise que la réforme proposée est formulée dans l'intérêt des clubs pour garantir leurs intérêts footballistiques et sportifs, ainsi que la structuration des districts en resserrant le niveau élite sur la Ligue et en entraînant la hausse du niveau des districts.

Jean-François DANNELY et Wilfried THOORIS effectuent la présentation détaillée du cahier des charges tel que défini pour la mise en place de cette réforme, tout en sachant qu'il pourra être amené à évoluer afin d'être le plus adapté, tant au niveau de l'appropriation des clubs que du traitement.

Question posée par un représentant de club présent dans l'assemblée : Dans l'hypothèse où l'option U14 à 36 serait retenue, de quelle manière se ferait la répartition des poules ?

Wilfried THOORIS, Conseiller Technique Régional, indique qu'il y aurait une répartition par groupe de 6 sur une première phase géographique.

Remarque de Mme Annick BONNEL de l'AS BEAURAINS : Suite à la crise sanitaire, sont évoquées les catégories ayant perdu deux saisons consécutives de pratique et qui se traduit par des écarts conséquents de niveau et des scores importants. Elle précise que cette réforme est tout à fait en adéquation.

Il est précisé que cette remarque avait été anticipée par le groupe de travail et que la réforme tend à répondre à cette problématique en réduisant les écarts de niveau et resserrant le niveau en jeunes Ligue.

Question club : Quelle est la position de la Commission sur les deux propositions formulées ?

Il est précisé que les deux propositions présentent leurs avantages et inconvénients. D'un point de vue de niveau, au plus il sera resserré en U14, plus le niveau sera bon. Cependant, d'un point de vue logistique, cela va engendrer plus de déplacements. Par ailleurs, le nombre d'équipes présentes au niveau régional, sera également très restreint par rapport à l'existant si la proposition de 24 équipes est retenue.

Intervention de Joffrey DESTIN, Président du club de Lys-lez-Lannoy Stella et de deux représentants de clubs concernant les incidences de cette réforme sur l'accession en ligue qui, au-delà d'être restreinte, va également complexifier la possibilité pour certains clubs de pouvoir accéder au niveau régional.

Jean-François DANNELY précise que cette réforme proposée par le pôle jeunes de la commission régionale des compétitions s'inscrit dans une démarche entreprise depuis plusieurs années afin de pouvoir resserrer l'élite et rehausser le niveau des compétitions régionales.

Par ailleurs, il est précisé que c'est l'Assemblée qui décidera de retenir ou non la mise en place de cette réforme, étant donné qu'au-delà des 2 propositions formulées, il est également possible d'opter pour le report de la réforme.

VOIE N° 8: Réforme des championnats jeunes : approuvez-vous la proposition 1 avec 36 équipes en U14, la proposition 2 avec 24 équipes en U14 ou le report de la réforme ?

VOIX POUR LA PROPOSITION 1 :	57,33%
VOIX POUR LA PROPOSITION 2 :	11,49%
REPORT DE LA REFORME :	31,18%

La proposition n°1 de réforme des championnats jeunes régionaux avec 36 équipes en U14 est adoptée à 57,33% des voix.

Examen des vœux des clubs présentés par Pauline BLONDEAU – Secrétaire Générale

La Secrétaire Générale de la Ligue indique à l'Assemblée qu'à la suite de l'appel aux vœux effectué auprès des clubs, deux vœux recevables ont été validés par le Conseil de Ligue pour être soumis au vote.

Pauline BLONDEAU évoque le vœu commun formulé par les clubs des FC CHAMBLY OISE / USL DUNKERQUE / ENTENTE FEIGNIES AULNOYE FC relatif à la catégorie U18 R1, à savoir la volonté des clubs de supprimer la mention de « club disposant d'une équipe U19 national » des conditions d'inéligibilité du championnat U18 R1. Il est précisé que le vœu ne s'appliquerait qu'à l'issue de la saison 2022/2023 et n'aura pas d'application immédiate.

Un rappel du règlement actuel est effectué auprès de l'Assemblée. Les représentants des clubs ayant émis le vœu reviennent sur les motivations afférentes.

VOTE N° 9 : Approuvez-vous le vœu émis par les clubs de FC CHAMBLY OISE / USL DUNKERQUE / ENTENTE FEIGNIES AULNOYE FC (applicable à l'issue de la saison 22/23) ?

VOIX POUR :	89,89%
VOIX CONTRE :	10,11%

Le vœu de FC CHAMBLY OISE / USL DUNKERQUE / ENTENTE FEIGNIES AULNOYE FC est accepté.

La Secrétaire Générale expose ensuite le vœu du RC ARDRES proposant d'autoriser un arbitre de Ligue à être également titulaire d'une licence « éducateur fédéral ». En effet, l'article 29 du statut de l'arbitrage fédéral ne permet pas dans sa rédaction actuelle cette possibilité.

Elle précise à l'assemblée que cette proposition vise à permettre à un éducateur de pouvoir également être arbitre au niveau de Ligue et ainsi ne plus être un licencié qui doit choisir entre le volet technique ou l'arbitrage.

Toutefois, l'attention est relevée sur le fait qu'il s'agit d'une proposition visant à modifier les règlements fédéraux et, qu'en cas d'approbation par l'assemblée générale de la LFHF, ce vœu devra ensuite être porté devant l'assemblée générale de la FFF.

VOTE N° 10 : Approuvez-vous le vœu émis par le RC ARDRES ?

VOIX POUR :	91,14%
VOIX CONTRE :	8,86%

Le vœu du RC ARDRES est accepté.

La Secrétaire Générale remercie vivement l'Assemblée pour son implication à faire évoluer les règlements.

Présentation des projets et actions de la LFHF par Pauline BLONDEAU – Secrétaire Générale

Pauline BLONDEAU effectue une présentation des projets et actions à venir conformément au projet qui avait été proposé aux clubs en janvier 2021.

Elle rappelle les valeurs et engagements de l'équipe axés sur un travail de proximité avec les clubs tout en déployant un travail collaboratif avec les Districts qui était au cœur du programme.

Elle rappelle l'objectif d'être en adéquation avec les besoins du terrain et de proposer des projets cohérents répondant au quotidien des clubs et en lien avec les Districts qui se matérialisent par :

- des réunions régulières avec les Présidents de District et la visite de la Ligue dans chaque District afin de faciliter le lien,
- une répartition des événements régionaux à travers le territoire notamment de façon équitable entre les différents sites : Villeneuve d'Ascq, Liévin et Amiens,
- la mise en place d'événements à portée nationale au sein des 7 Districts comme matérialisés sur une cartographie,
- la participation des Districts pour chaque manifestation (porte-drapeaux, escorts kids, ...) qui nécessite une certaine organisation en pouvant donner la possibilité à un maximum de clubs du territoire d'y participer,
- l'expérimentation de la visioconférence pour la commission de discipline en lien avec les Districts pour permettre plus de proximité. Elle rappelle que la première année « expérimentale » a permis d'optimiser la mise en place des auditions des licenciés,
- l'innovation digitale avec le projet de médiatisation des finales régionales afin de mettre en lumière les clubs représentés,
- la réflexion collective au niveau régional à venir courant de la saison 2022/2023 concernant la gestion des incivilités sur et en dehors des terrains.

Elle indique les moyens mis en place pour continuer à développer l'accompagnement des clubs au travers la réflexion de déployer une plateforme numérique intuitive et ludique afin de permettre aux dirigeants des clubs d'accéder facilement à des informations concrètes dont ils ont besoin au quotidien dans leurs missions, compte tenu notamment du renouvellement important des dirigeants. Il est primordial de pouvoir accompagner au mieux les nouveaux dirigeants qui démarrent au sein des conseils d'administration des clubs.

Pauline BLONDEAU en profite pour rappeler que la campagne de subvention de l'Agence Nationale du Sport (ANS) sur les projets sportifs fédéraux se clôture le 31 mai 2022.

Elle invite l'ensemble des clubs à découvrir pour ceux qui ne le connaissent pas ce dispositif afin de valoriser leurs actions et pouvoir solliciter des subventions.

Elle souligne également la volonté de mettre en place, sous l'impulsion de la commission médicale, des formations d'initiation aux gestes qui sauvent à destination des licenciés et des clubs afin d'avoir des personnes formées sur les terrains.

Elle rappelle le souhait commun de la Ligue et des Districts d'œuvrer pour la mise en place d'un projet, à compter de la saison prochaine, visant à renforcer le recrutement et la fidélisation des dirigeants et des arbitres au plus près du terrain et au plus proche des clubs.

Pauline BLONDEAU revient sur l'accompagnement dans la promotion de l'activité des clubs axé sur différents points tels que :

- le futsal et le nouveau projet porté par la LFHF marqué par le recrutement d'un Conseiller technique spécifique futsal, Djamel HAROUN,
- les nouvelles pratiques,
- la promotion du football féminin avec la création du « mois du football féminin » en septembre visant à accompagner les clubs effectuant des opérations portes ouvertes (dotation de goodies, supports de communication, etc.).

D'autres axes sont également évoqués et détaillés afin de donner de la visibilité aux clubs sur les actions à venir visant à les accompagner dans leurs fonctions au sein des clubs comme :

- la valorisation de l'engagement des bénévoles grâce à la constitution d'un groupe de travail régional,
- la mixité avec un programme d'actions à destination des dirigeantes,
- l'ouverture de la campagne des licences marquée par :
 - la création d'un site internet spécifique dédié aux licences pour accompagner les clubs,
 - la volonté de répondre au mieux au traitement des licences afin d'apporter de la sérénité aux clubs en début de saison concernant la qualification des licenciés,
 - la possibilité de mettre en place des formations en lien avec les Districts pour les nouveaux secrétaires de clubs,
 - la généralisation de la dématérialisation pour les renouvellements et une priorité de traitement pour les nouvelles demandes dématérialisées.

Présentation du budget prévisionnel de la saison 2022/2023 par Gérard PIQUE - Trésorier Général de la LFHF

Gérard PIQUE, Trésorier Général, salue l'Assemblée et fait état de la situation financière de la Ligue à l'issue de la saison 2021/2022.

Cette dernière a été impactée par plusieurs incertitudes et résultats de la pandémie du Covid-19 ayant touché tant les instances régionales que l'activité des clubs avec un arrêt des compétitions durant l'hiver et une mise en place du dispositif pass-sport. Ce dispositif a connu quelques difficultés tels que des versements tardifs voire non effectués à ce jour ce qui n'a pas facilité la gestion financière des structures.

Le Trésorier Général développe son intervention en trois volets :

- Informations sur les actions mises en place afin de redresser et maîtriser le suivi des produits et charges du compte de résultat de la LFHF,
- Présentation du barème financier pour la saison prochaine,
- Présentation du budget prévisionnel pour la saison 2022/2023 résultant des actions précédentes.

1 – Actions mises en place :

Gérard PIQUE indique aux représentants des clubs qu'après les constats effectués, les actions ont été beaucoup plus complexes à mettre en place compte-tenu de leurs conséquences, principalement d'ordre interne et externe sur la gestion de la LFHF.

Il évoque la révision des contrats d'assurance, de maintenance des bâtiments et de la flotte des véhicules qui permettront une diminution des charges de manière significative.

Gérard PIQUE étend son argumentaire sur la maîtrise des charges de personnel avec notamment l'engagement d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Un travail de suivi a été mis en place avec les principales commissions notamment l'arbitrage, le pôle technique et performance, l'IR2F permettant un strict respect des budgets. Il précise que ce travail se poursuivra la saison prochaine avec une extension sur d'autres commissions.

Un autre aspect non négligeable, basé sur la réduction des dépenses de fonctionnement du pôle d'administration générale et de gouvernance et de l'ensemble des commissions, a été constaté.

En parallèle, un suivi des refacturations à la FFF accompagné d'un renforcement de la politique de recherche de subventions sur les actions de formation et développement des pratiques restent des leviers permettant de clarifier la situation.

Des actions ont été mises en place afin de renouer le dialogue avec les institutions politiques (conseil régional, conseils départementaux, etc.) et accélérer les recherches de subventions.

Gérard PIQUE mentionne la hausse de l'activité du Centre Technique Fernand DUCHAUSOY et l'implication de son comité de suivi ainsi que du personnel afin de déployer de façon optimale ses ressources.

L'ensemble des points mentionnés couplés à l'arrêt des dispositifs exceptionnels COVID et à d'autres points moins visibles ont permis d'envisager un retour sur un résultat en amélioration, alors que la prévision de budget prévoyait une tendance de résultat à moins 500 000 euros, un maintien de la

trésorerie à un niveau identique à celui du début de saison continuant de bénéficier des apports du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) de 1000 k€ et de l'emprunt de 1300 k€ de mai 2020 en attendant la vente de l'ancien siège de la Ligue de Picardie à Amiens.

2 – Barème financier 2022/2023 :

Le Trésorier Général revient sur la période d'avril 2021 en indiquant que le comité de gestion, compte tenu de l'évolution des résultats, de la trésorerie de la LFHF et d'une prévision alarmiste tendant à la cessation de paiement de la Ligue, avait dû agir pour un recours à la mise en place d'un PGE de 1000 k€. Toutefois, ce dernier, comme exposé lors de l'Assemblée Générale de Douai, avait été octroyé par le Crédit Agricole sous deux conditions incontournables qui avaient été mises dans le plan de redressement validé lors de la dernière assemblée :

- 1) Ne plus vendre de prestations à perte
- 2) Impacter les coûts de gestion et fonctionnement sur les produits

Gérard PIQUE précise la raison pour laquelle le coût de gestion et de fonctionnement de 1,80 € a été appliqué à l'ensemble des catégories, à l'exception des licences pour les catégories U6 à U12 et aligné au prix de 11 € sur le coût de revient d'une licence (assurance, droit reversé aux districts et à la FFF, coût du personnel). Un schéma explicatif détaillant le coût d'une licence du football animation est présenté à l'Assemblée afin d'illustrer les propos.

Cette application va entraîner la couverture a minima des charges fixes de fonctionnement du Centre Technique Fernand DUCHAUSOY en terme d'amortissements, d'intérêts d'emprunt, de charges du personnel de fonctionnement et aussi à l'arrivée de la première imposition à la taxe foncière et de la contribution foncière des entreprises (C.F.E.), anciennement taxe professionnelle, pour la saison 2022/2023.

Le Trésorier Général de la Ligue commente le chapitre mutations en précisant qu'aucun changement sur la tarification des joueurs seniors et jeunes n'a été appliqué.

Cependant, concernant les rubriques arbitres et éducateurs, il informe l'Assemblée qu'il sera proposé au conseil de Ligue un doublement des droits de 90 € à 180 € avec un reversement d'un droit unique de 90 € au club formateur et qui viendra compléter les évolutions des textes du statut de l'arbitrage quant au nombre d'années de couverture d'un arbitre formé au club et souhaitant quitter ce dernier. Le principe est de redonner tout son sens à la valorisation de l'arbitrage au sein des clubs.

Enfin, Gérard PIQUE aborde les dispositions diverses et évoque différents points tels que :

- l'ensemble des chapitres de fraude, falsification et production de faux documents qui seront alignés sur un tarif commun de 400 €,
- l'alignement du tarif des articles 144 et 148 concernant l'utilisation d'un joueur suspendu à 100 €,
- le doublement du tarif des forfaits en cas d'absence d'informations au service des compétitions 4 heures avant l'heure fixée du match concerné,
- les amendes attribuées en cas d'avertissement aux joueurs : arrêt du cumul de 35 € en cas d'avertissement au-delà du 3ème et retour au cycle de trois,
- la redéfinition du tarif de classement et contrôle des installations des terrains et éclairage en adéquation avec la nouvelle grille définie par la FFF et mise en place d'un barème pour les installations pour la pratique futsal.

Gérard PIQUE adresse ses vifs remerciements au Président de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives, Michel RAVIART, pour les échanges sur ce point et le suivi du budget de sa commission.

3- Présentation du budget prévisionnel :

Le Trésorier Général aborde le budget prévisionnel pour terminer son intervention en référence aux différents points abordés précédemment, en précisant que le budget représente un total de 10 567 000 euros ventilés de la manière suivante :

*** Au niveau des produits :**

L'ensemble vente licences et cotisations droit d'engagements représente 5 500 k€ pour 52% du total des produits basés sur 230 000 licenciés en léger retrait par rapport à cette saison où le total des licenciés avoisine les 235 000.

Les versements FFF cumulant les subventions, conventions d'objectifs et pôle espoirs s'élèvent à 2 480 k€ pour 23 % du total des produits soit une prévision de maintien des versements reçus au cours de cette saison.

L'activité soutenue de l'IR2F permettra de dégager environ 800 000 € de chiffre d'affaires. Il rappelle que la prévision en 2018/2019 était chiffrée aux environs de 300 000 €.

Le Trésorier Général précise une prévision d'augmentation du Centre d'Activités du Centre Technique Fernand Duchaussoy d'environ 100 000 € avec la mise en place d'un programme de stages d'été 2022 novateur et la poursuite de la croissance des activités externes.

*** Concernant les charges :**

Gérard PIQUE mentionne les frais de personnel interne voyant leur impact diminuer par rapport au budget de l'an dernier pour revenir à un taux de 29% contre 35%.

Les charges de prestations des arbitres et la contrepartie demandée aux clubs régionaux seniors féminin et futsal se trouve quasiment équilibrées.

Il précise que l'ensemble des projets et nouveautés présentés par le Président se retrouve intégré dans le budget.

Enfin, Gérard PIQUE précise une possibilité de complet retour aux finances solidaires pour environ 300 000 € et l'impact de la prise en compte de la taxe foncière et CFE pour le Centre Technique Fernand Duchaussoy pour environ 200 000 € sous réserve d'une possibilité d'un plafonnement de la cotisation foncière des entreprises suivant la valeur ajoutée dégagée par l'activité du Centre Technique Fernand Duchaussoy.

Au total, le résultat prévisionnel devrait se situer sur une base positive d'environ 150 000 € contre un déficit de 500 000 € l'an dernier, à la même époque.

Concernant la trésorerie avec un retour à l'équilibre des comptes puis un retour à un résultat positif, la stabilité sera retrouvée en y ajoutant les perspectives d'une annonce de la vente de l'ancien siège de la Ligue de Picardie pour la saison 2022/2023, la couverture des remboursements accélérés à venir notamment pour le Plan Garanti par l'Etat (PGE) se fera normalement.

Le Trésorier Général de la Ligue conclut en évoquant la situation financière de la Ligue qui s'est améliorée mais reste toujours fragile.

Une politique de contrôle accru et d'échanges permanents entre les différents pôles techniques, arbitrage, les commissions de fonctionnement et le pôle administratif doit rester une priorité afin de suivre correctement l'évolution des comptes, y compris la facturation de toute prestation effectuée par la LFHF pour couvrir a minima les frais de fonctionnement et ne pas se faire à perte.

Gérard PIQUE adresse ses chaleureux remerciements à toutes les équipes et tous les collaborateurs des différents pôles technique et administratif, aux présidents de commissions, au comité de suivi du Centre Technique Fernand Duchaussoy, à l'équipe de l'IR2F, aux pôles espoirs pour leur implication respective dans la volonté de redressement des finances, ainsi qu'au comité de gestion et à l'équipe du service financier de la LFHF.

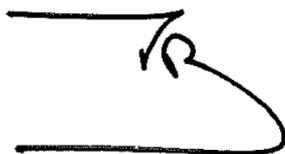
Temps d'échange et clôture de l'Assemblée Générale

Le Président clôture l'assemblée générale en remerciant les différents élus pour leurs interventions riches en échanges prouvant encore le fructueux travail d'équipe et en renouvelant ses remerciements à l'ensemble des dirigeants de clubs, membres du Conseil d'Administration, présidents et membres des commissions régionales et collaborateurs de la Ligue présents ce matin pour l'aide apportée tout au long de la saison et pour le travail réalisé.

Il espère que le retour sur les terrains, après deux saisons compliquées, demeurera d'actualité pour permettre à l'ensemble des clubs de partager à nouveau les moments de convivialité autour des terrains.

Cédric BETTREMIEUX réitère les valeurs de son équipe et sa volonté d'accompagner l'ensemble du territoire de manière quotidienne et pérenne.

Pauline BLONDEAU
Secrétaire Générale

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line at the top, a vertical line on the left, and a large, stylized loop on the right that extends downwards.

Cédric BETTREMIEUX
Président

A handwritten signature in blue ink, featuring the name 'Bettremieux' in a cursive script, underlined with a long horizontal stroke.